



Association de sécurité civile du Québec

Rapport annuel 2012

Présenté à l'assemblée générale annuelle

Le 19 février 2013

TABLE DES MATIÈRES

Présentation de l'ASCQ.....	3
Membership	3
Mot du président.....	4
Réalisation du plan stratégique	6
Développement professionnel	8
Représentation	11
Affaires corporatives	12
Rapport financier	13
Membres du Conseil d'administration	15
Partenaires, membres corporatifs et collaborateurs.....	16

PRÉSENTATION DE L'ASCQ

VISION

L'Association de sécurité civile du Québec (ASCQ) contribue à rendre la société québécoise plus résiliente face aux sinistres en favorisant l'intégration des principes de sécurité civile chez tous les acteurs du milieu.

MISSION

Pour assurer une plus grande sécurité de la population et renforcer la résilience de la société québécoise, l'ASCQ veut contribuer à :

- Améliorer la connaissance des risques;
- Réduire les risques et prévenir les sinistres;
- Renforcer la capacité de réponse et de rétablissement dans les situations de sinistre.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

- Promouvoir les pratiques reconnues de la gestion des risques et de la sécurité civile;
- Représenter les membres auprès des secteurs privé et public;
- Faciliter l'accès à des activités de formation, des séances d'information et de sensibilisation.

MEMBERSHIP

En 2012, l'ASCQ a compté 128 membres en règle, soit 62 membres individuels et 66 représentants des 13 membres corporatifs.

MOT DU PRÉSIDENT

Chers collègues,

Comme à chaque fin d'année, notre conseil d'administration dresse le bilan des activités de notre Association, évalue les tendances et identifie des enjeux et défis auxquels nous sommes confrontés dans notre communauté de professionnels de la gestion des urgences et de la sécurité civile au Québec. 2012 ne fait pas exception.

L'ASCQ est fière de ses réalisations de 2012 et notamment du renforcement de sa gestion par l'adoption de son plan stratégique qui s'échelonne jusqu'en 2016 et par l'octroi d'un mandat de support permanent à la réalisation de ses activités. L'ASCQ a aussi catalysé un rapprochement entre les associations RÉCO-Québec, le CRAIM et l'ASCQ en évaluant la pertinence de leur regroupement. Enfin, l'ASCQ est fière de ses activités novatrices et de ses partenariats qui ont su regrouper les acteurs des secteurs privés et publics et de sa collaboration à l'élaboration d'indicateurs de résilience avec le Centre risque et performance (CRP) de l'École polytechnique de Montréal.

Notre programme de certification des professionnels en sécurité civile poursuit sa course. Il est clair cependant que les intervenants en sécurité civile attendent de voir comment cette reconnaissance sera prise en compte par les ministères de la sécurité publique du Québec et du Canada. Nous avons noté l'absence de candidats représentant ces acteurs indispensables à notre communauté et nous avons communiqué notre souhait d'un engagement significatif de membres du secteur public provincial.

Toutefois, l'Association est préoccupée par les réductions budgétaires et le report répété des intentions gouvernementales d'améliorations législatives en matière de sécurité civile. L'ASCQ s'inquiète aussi de la lenteur de l'évolution de la culture de sécurité civile au Québec, élément clé d'amélioration de la résilience du Québec. Malheureusement, notre association constate :

- la diminution des efforts de concertation entre les secteurs publics et privés;
- la stagnation des efforts de formation et de partage de connaissances avec notre communauté professionnelle;
- la reconnaissance limitée de l'expertise et des experts en matière de sécurité civile;
- le manque de sensibilisation du public face aux risques et aux moyens de les atténuer.

Comme vous le savez, notre association œuvre conjointement avec ses partenaires à l'organisation du Colloque annuel de la sécurité civile et incendie. L'ASCQ a exprimé au cours des dernières années le besoin d'élever le niveau et la pertinence du partage de connaissances lors du colloque afin notamment de maintenir et susciter une augmentation de la présence du secteur privé, mieux refléter les expériences internationales et de s'adapter à la

réalité et à la vitesse du partage de l'information dont nous bénéficions tous avantageusement grâce aux technologies de l'information.

Objectifs 2013 :

Notre plan stratégique 2012-2014 établit les différents objectifs des prochaines années afin de réaliser notre mission. Le CA de l'ASCQ a identifié l'amélioration de la synergie entre les trois associations œuvrant dans le domaine de la sécurité civile comme étant la priorité de 2013. Nous devons regrouper nos forces et nos capacités et concentrer nos actions à améliorer la résilience du Québec et à mieux supporter nos membres. Malheureusement, l'engagement bénévole s'essouffle et nous devons regrouper nos efforts pour gagner en efficience.

L'ASCQ se donne comme autre priorité de rayonner davantage et devenir l'Organisation professionnelle incontournable du Québec en sécurité civile et gestion des urgences. À cet égard, on développera notre cahier de positionnements afin de mieux représenter nos membres et outiller les organisations publiques et privées. Enfin, comme troisième priorité, notre programme de certification sera bonifié afin de le rendre davantage attrayant et représentatif des différents niveaux de maturité des professionnels du milieu de la sécurité civile. En œuvrant et investissant sur ces trois points, nous sommes confiants que notre association gagnera sur les trois axes de son plan stratégique, soit : résilience, référence et représentativité.

Je tiens à remercier tous mes collègues du conseil d'administration et du comité exécutif pour leur passion et leur dévouement. Exceptionnellement, je tiens à souligner l'immense et extraordinaire travail de l'équipe qui a œuvré au développement du plan stratégique sous la gouverne de Jean-François Plante et Frédéric Saint-Mieux, soit Richard Chabot, Hélène Chagnon, Marc Guay, Frédéric G. Parent, Josée Payant et Jacques Babin. Je tiens aussi à remercier l'ensemble des membres du CA et je tiens à saluer ceux qui ont quitté ou qui quittent avec la fin de l'exercice: Josée Payant et Jacques Babin. Enfin, je tiens à souligner la contribution exceptionnelle et de longue date de Pierre Benoit, Marc Lavallée et Ginette Joly. Merci de vos contributions.

En terminant et sur une note plus personnelle, je tiens à vous informer que j'ai signifié plus tôt cette année aux membres du CA que je ne solliciterai pas un nouveau mandat d'administrateur de l'Association. Je quitte donc mes fonctions au terme de mon mandat. Je vous remercie sincèrement de votre confiance qui s'est renouvelée annuellement au cours des trois dernières années. Sachez que vous représenter a été un privilège. Merci.

Marc Lapointe

Président du conseil d'administration

RÉALISATION DU PLAN STRATÉGIQUE

Tel qu'établi aux orientations prévues en 2012 et présentées lors de l'Assemblée générale du 14 février 2012, le mandat d'établir et de mettre en œuvre un processus de planification stratégique fut attribué au Vice-président par le Président de l'association. Un comité de planification¹ fut formé pour l'occasion.

PROCESSUS DE PLANIFICATION STRATÉGIQUE

Le processus de planification devant mener à l'adoption du *Plan stratégique 2012-2014* et son plan d'action le 3 décembre 2012 fut mené par le vice-président, M. Jean-François Plante, et poursuivi par son remplaçant, M. Frédéric Saint-Mleux, vice-président par intérim.

Une première phase de travail mena le comité de planification à se réunir le 21 mars dans le but d'identifier les orientations stratégiques et élaborer une première version du *Plan stratégique 2012-2014*. Ce dernier fut présenté au CA de l'ASCQ et adopté le 4 juin 2012.

Entre autres, le comité a identifié le besoin clair de revoir les orientations de l'Association dans une perspective à court et moyen terme et d'entamer un processus de planification. Le comité a établi les constats suivants :

- Un positionnement public de l'association quasi absent dû au manque de proactivité sur les enjeux actuels associés à la sécurité civile;
- Une faible implication résultant en des réalisations limitées;
- Une dilution de l'implication des efforts bénévoles;
- Un manque de dynamisme et de professionnalisme nuisant à l'image de l'ASCQ;
- Peu de valeur ajoutée pour les membres;
- Un membership relativement stable depuis 3 ans et estimé à 10 % de la communauté en sécurité civile au Québec.

L'Association s'appuie cependant sur de solides assises. Elle peut notamment compter sur une représentation significative de la communauté au sein de ses membres et du conseil d'administration et sur le succès de plusieurs réalisations au cours des dernières années dont certaines ont fait progresser divers enjeux de sécurité civile.

La seconde phase d'opérationnalisation du *Plan stratégique 2012-2014* réunit le comité de planification à deux nouvelles reprises (20 septembre et 19 novembre 2012), pour convenir des actions permettant la mise en œuvre des objectifs stratégiques ainsi que la poursuite de notre mission et notre vision. Une seconde version du *Plan*

¹ Le comité de planification était composé respectivement du vice-président Jean-François Plante, du vice-président par intérim Frédéric Saint-Mleux, du président Marc Lapointe et des membres suivants du conseil d'administration : Richard Chabot, Frédéric Gagnon-Parent, Hélène Chagnon et Marc Guay. Le comité était également accompagné par Mme Sophie Majeau-Chiasson.

stratégique 2012-2014, incluant le plan d'action proposé, fut déposée au CA de l'ASCQ le 3 décembre 2012. Ce dernier fut adopté à la suite de l'établissement des priorités et d'un échéancier se concluant en 2014.

BILAN ET ORIENTATIONS DU PLAN STRATÉGIQUE 2012-2014

Un plan suivant neuf orientations guideront les activités et les ressources de l'ASCQ au cours des deux prochaines années.

ORIENTATIONS
1. LE POSITIONNEMENT DE L'ASSOCIATION
2. LA COMMUNICATION ET LA VISIBILITE
3. LE FINANCEMENT
4. LA GESTION INTERNE
5. LA CERTIFICATION
6. LES SERVICES PROPOSES
7. LE COLLOQUE
8. L'ADHESION DES MEMBRES
9. LES PARTENARIATS

Pour chacune des orientations, des activités ainsi que les principales actions qui seront réalisées aux cours des années 2012, 2013 et 2014 ont été établies. Il convient de soulever l'une des principales activités rattachée aux orientations *Positionnement de l'association* (1.4) et *Partenariat* (9.2) qui propose d'évaluer les options d'un éventuel rapprochement des trois associations principales en gestion des risques au Québec soit, le CRAIN, RÉCO-Québec et l'ASCQ. Une première rencontre, initiée par le président de l'ASCQ, M. Lapointe, avec les représentants des associations concernées fut tenue afin d'amorcer un dialogue en vue d'évaluer les options entourant un regroupement éventuel des trois associations. Accueilli positivement, les associations convinrent d'entamer conjointement un processus d'évaluation et de consultation des membres avant de statuer sur une approche formelle. Ces étapes sont prévues au début de l'année 2013. Le suivi de ce dossier sera effectué par le président et le vice-président de l'Association.

Le *Plan stratégique 2012-2014* et son plan d'action sont disponibles aux membres qui en feront la demande. La réalisation de la démarche de planification est le résultat d'un exercice de consultation et de concertation qui a été rendue possible grâce à la participation des membres du conseil d'administration et du comité de planification qui ont gracieusement partagé temps et expertise au bénéfice de l'Association.

CERTIFICATION EN MESURES D'URGENCE ET SÉCURITÉ CIVILE

En 2008, le ministère de la Sécurité publique a confié à l'ASCQ le mandat de développer et de mettre en place un processus de certification des intervenants en mesures d'urgence et sécurité civile au Québec. Le processus et les outils de certification ont été développés en 2010.

Deux niveaux de certification ont été identifiés :

- Associé en mesures d'urgence (AMU); et
- Certifié en gestion des urgences (CGU).

En 2012, la première cohorte a permis de certifier deux premiers candidats : Martin Sanfaçon du Service d'intervention d'urgence, Centre du Québec et Michel Fortin d'Abitibi Bowater.

Le second appel de candidature réalisé en début 2012 a permis à quatre personnes de se présenter à l'examen et cinq personnes ont présenté leur portfolio, une personne dont le portfolio avait été refusé en début d'année déposant son portfolio pour une seconde fois. Un candidat de la seconde cohorte sera certifié CGU et l'annonce sera faite au Colloque sur la sécurité civile et incendie de 2013.

Le comité de certification composé de cinq membres s'est réuni le 19 décembre. Ce comité est composé de cinq intervenants reconnus dans leur milieu :

- François Bigras, représentant l'Association des directeurs de police du Québec
- Steve Boivin, représentant le ministère de la Sécurité publique
- Valérie Gagnon, représentante du milieu municipal
- Daniel Perron, représentant l'Association des chefs en sécurité incendie du Québec
- Martin Sanfaçon, représentant du Service d'intervention d'urgence, Centre du Québec

Le comité de certification est supporté par messieurs Richard Chabot et Joël Chéruef.

La pertinence du programme de certification a été réévaluée dans le cadre de la planification stratégique de l'ASCQ compte tenu que le programme est actuellement déficitaire. Le conseil d'administration de l'Association demeure convaincu que la reconnaissance formelle des qualifications professionnelles en mesures d'urgence et sécurité civile est un atout pour les municipalités et autres organisations qui ont à combler des postes dans ce domaine ou à faire appel à de l'expertise externe. Des améliorations seront apportées au programme et une demande a été adressée au ministère de la Sécurité publique de faire de la certification un atout dans le cheminement de carrière des professionnels en sécurité civile ainsi que d'inviter les membres de son personnel à s'inscrire à ce programme.

Un nouvel appel de candidatures sera donc lancé lors du colloque de 2013.

À plus long terme, il est envisagé que l'ASCQ établisse un contact avec le chapitre canadien de l'International Association of Emergency Manager qui attribue la certification IAEM au Canada et aux États-Unis et ce, dans la perspective d'une éventuelle reconnaissance commune des certifications disponibles.

DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

COLLOQUES PROVINCIAUX

COLLOQUE SUR LA SÉCURITÉ CIVILE ET INCENDIE

15, 16 et 17 février 2012, Saint-Hyacinthe

Par ses représentants, l'ASCQ a collaboré avec le ministère de la Sécurité publique et ses partenaires à la préparation et à l'animation du colloque annuel de la Sécurité civile qui a eu lieu les 15, 16 et 17 février 2012 à Saint-Hyacinthe.

Au cours de la dernière année, l'Association a aussi contribué activement à l'organisation du Colloque annuel de la sécurité civile 2013.

COLLOQUE DU ROHCMUM « REPLACER LES ORGANISMES AU CŒUR DES MESURES D'URGENCE »

29 mai 2012

Une centaine d'organisme et d'intervenants ont participé au colloque organisé par le Regroupement des organismes humanitaires et communautaires pour les mesures d'urgence à Montréal (ROHCMUM), un partenaire de l'ASCQ. Le Colloque visait à créer des liens entre les organismes humanitaires et communautaires et à améliorer leur connaissance de la sécurité civile et le niveau de préparation de leurs organisations.

L'ASCQ a contribué financièrement à la tenue de ce colloque.

2^E COLLOQUE RÉGIONAL SUR LA SÉCURITÉ CIVILE DE L'ESTRIE

18 octobre 2012, Sherbrooke

L'ASCQ, conjointement avec le CRAIM, a eu une présence en tant qu'exposant au Colloque régional sur la sécurité civile de l'Estrie. Cet événement, dont le thème de la rencontre était « Agissons ensemble » - De la préparation à l'intervention, a réuni des panelistes ainsi que le sous-ministre associé à la Direction générale de la sécurité civile et de la sécurité incendie, M. Guy Laroche.

COLLOQUE INTERNATIONAL SUR LA GESTION DES RISQUES DANS LES TRANSPORTS

7 et 8 novembre 2012, Campus Notre-Dame-de-Foy (CNDF), St-Augustin-de-Desmaures

En raison de la progression fulgurante des flux de transport au Québec et partout dans le monde, le CNDF a identifié le besoin d'améliorer certaines connaissances en matière de sécurité et d'intervention dans toutes les formes de transport (aérien, maritime et terrestre) à l'aide de conférences, notamment :

- Sécurité et évacuation lors de naufrages de navires de croisière, d'écrasements d'avion, d'accidents ferroviaires, accidents impliquant des autocars (blessés et décès multiples);
- Témoignage de victimes et de gestionnaires de ce genre d'évènement.

L'ASCQ a contribué financièrement à la tenue de ce colloque.

ACTIVITÉS RÉALISÉES

SÉMINAIRE RÉGIONAL SUR L'ÉVACUATION DE MASSE ET LA PRISE EN CHARGE DES PERSONNES DÉCÉDÉES « UNE RÉALITÉ COMMUNE, UN PARTAGE SANS FRONTIÈRE »

22 février 2012, Centre des congrès et d'exposition de Lévis

L'ASCQ a été partenaire à l'Initiative de recherche et de technologie chimique, biologique, radiologique, nucléaire et explosive (IRTC) à ce séminaire régional sur l'évacuation de masse et la prise en charge des personnes décédées « Une réalité commune, un partage sans frontière ».

Ce séminaire a été organisé en collaboration avec la Ville de Lévis, la Ville de Québec et l'Institut maritime du Québec (IMQ) afin de répondre aux besoins exprimés par ces deux villes voisines dans le domaine de la prise en charge de gestion de décès multiples et d'évacuation de masse. Le moyen retenu pour entreprendre une réflexion sur le sujet a été cette journée réunissant des présentateurs de haut niveau qui ont partagé leur expérience et leur expertise dans le domaine :

- Évacuation de masse à New-York – Ouragan Irène (août 2011)
- Prise en charge des personnes décédées à New-York – 11 septembre 2001
- Évacuation massive et sauvetage en mer – Brest (France)

Environ 160 personnes étaient présentes à cette activité dont environ 30 membres de l'ASCQ. L'ASCQ a contribué à la logistique de la tenue de ce séminaire.

CONFÉRENCE PUBLIQUE : AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET PLANIFICATION D'URGENCE POUR LES ZONES VULNÉRABLES AUTOUR DES SITES INDUSTRIELS

19 octobre 2012, Polytechnique de Montréal

Monsieur Christian Delvosalle, ingénieur civil chimiste et docteur en sciences appliquées, présenta une conférence sur la prévention des accidents majeurs impliquant des matières dangereuses et la limitation de leurs conséquences pour l'homme et l'environnement. Il fut notamment question des nouvelles problématiques reliées aux changements climatiques et à la vulnérabilité des industries à des événements naturels (séisme, foudre, inondation) ou des événements climatiques extrêmes.

L'ASCQ a contribué à la promotion de cette conférence.

Pour plus d'information sur ces activités, vous pouvez consulter le site internet de l'Association : www.ascq.org

DÉJEUNER-CAUSERIE : IMPACTS ORGANISATIONNELS - RETOUR D'EXPÉRIENCE SUR LE PRINTEMPS ÉRABLE

7 décembre 2012, Montréal

Plusieurs événements peuvent affecter nos organisations et les débordements entourant les manifestations étudiantes du printemps érable n'y ont pas fait exception. L'ASCQ a été choyé d'avoir pu réunir trois conférenciers directement impliqués au cœur de ces événements. Il s'agissait de :

- M. Alain Simoneau, Chef aux opérations, SPVM;
- M. Alain Gingras, Directeur de la prévention et de la sécurité, UQAM;
- M. Pierre Beaudoin, Directeur Sécurité immobilière, Desjardins.

Avec la même formule gagnante que l'an passé au Ferreira Café, ce déjeuner-causerie a été l'occasion pour 23 membres et non membres des secteurs privé et public, d'échanger sur les réalités d'intervention. Cette approche avait pour objectif avoué d'offrir une ambiance d'échange et de rapprochement entre des intervenants public et privé tant du domaine de la gestion des urgences que de la sécurité. L'endroit, les conférenciers et l'engouement des membres présents nous ont confirmé que l'activité fut un succès.

REPRÉSENTATION

COMITÉ CONSULTATIF EN SÉCURITÉ CIVILE DU MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

Reconnue comme un interlocuteur incontournable en sécurité civile, l'Association a été présente aux deux rencontres organisées par le ministère de la Sécurité publique et regroupant quelque 30 représentants de ministères, associations, ordres, municipalités et organismes touchant de près ou de loin le domaine de la sécurité civile.

Les sujets abordés ont été très variés, passant de la structure de la DGSCI, au bilan des événements de sécurité civile survenus récemment et de l'avancement du projet de réforme en sécurité civile à l'encadrement légal et réglementaire des centres d'urgence 9-1-1.

Cette tribune nous offre l'opportunité de porter à l'attention du sous-ministre associé et des autres membres du comité, les préoccupations des membres de l'Association, mais également, d'être au fait des enjeux à venir.

Date	Endroit	Membres présents
12 avril	Trois-Rivières	Marc Lapointe – Président Marc Guay – membre du CA
12 novembre	Trois-Rivières	Marc Guay – membre du CA

COMITÉ D'AGRÉMENT DES ACTIVITÉS EN SÉCURITÉ CIVILE

Le comité d'agrément des activités de formation en sécurité civile a procédé en 2012 à une évaluation des activités de formation soumises par des fournisseurs d'entreprises privées, du monde municipal et d'établissements d'enseignement. L'ASCQ a été invitée à participer à ce comité et Richard Chabot a agi comme représentant de l'Association.

Le comité s'est réuni à quatre reprises pour procéder à l'évaluation de 30 demandes. Le comité a recommandé pour approbation par le Ministre de la Sécurité publique, les activités conformes aux critères préétablis. Le comité a aussi formulé à l'intention du ministre, un ensemble de recommandations pour améliorer le processus d'agrément ainsi que la formation en sécurité civile.

SOMMET SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Le 27 janvier 2012, au Centre des congrès de Québec, le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP), en présence du Ministre Pierre Arcand, présentait la Stratégie gouvernementale d'adaptation aux changements climatiques élaborée par le MDDEP à la suite des consultations tenues en 2011. L'ASCQ était présente et représentée par M. Frédéric Saint-Mieux.

L'objectif principal de la Stratégie est d'assurer la pérennité de la société québécoise et d'éviter de nombreux coûts matériels et immatériels découlant des impacts des changements climatiques.

L'ASCQ a contribué par sa participation aux divers ateliers de discussion et de consultation organisés regroupant différents acteurs clés (gestionnaires; chercheurs; représentants des milieux municipaux, des affaires, des entreprises, nordique et des groupes environnementaux). Plusieurs enjeux et orientations de cette stratégie sont intimement liés aux enjeux de sécurité civile notamment l'aménagement et de gestion des risques; de santé et de sécurité; de bâtiments et d'infrastructures, etc.

AFFAIRES CORPORATIVES

RENCONTRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU CONSEIL EXÉCUTIF

Le conseil d'administration de l'ASCQ a tenu six rencontres pendant l'année 2012 pour la gestion des affaires courantes, soit quatre séances régulières les 12 mars, 4 juin, 1^{er} octobre et 3 décembre; une rencontre spéciale pour la finalisation du rapport annuel 2011 le 16 janvier et une au lendemain de l'assemblée générale (15 février) pour la nomination des administrateurs aux postes du comité exécutif.

Pour sa part, le comité exécutif a tenu six rencontres téléphoniques pour assurer le suivi des dossiers en cours de l'Association soit les : 7 mars, 30 mai, 6 juillet, 10 août, 5 novembre et 21 décembre 2012.

Les comptes-rendus sont disponibles sur demande.

ADOPTION DE POLITIQUES

Aucune politique n'a été formellement adoptée au cours de l'année 2012. Toutefois, le Conseil d'administration a entamé des réflexions quant à la mise en place d'une politique de gestion de l'image et la pertinence du maintien de la Politique administrative de gestion des activités.

GESTION ADMINISTRATIVE

L'Association, conformément au *Plan stratégique 2012-2014*, s'est adjoints les services d'une firme externe mandatée pour assurer sa gestion et son support administratif depuis août 2012. Le transfert graduel des responsabilités à cette firme est en cours. À terme, cette approche stratégique vise à assurer une permanence dans la gestion de l'Association, une recherche et analyse proactive des outils et tendances dans notre milieu professionnel et la représentation continue des intérêts des membres.

À ce jour, un travail de mise à jour de la liste des membres, la redynamisation du site web ainsi qu'un support aux membres ont été développés. Au niveau administratif, l'objectif principal de l'année 2013 est d'optimiser la gestion administrative et financière de l'Association pour en assurer sa viabilité et sa pérennité dans le respect de sa mission et de sa vision.

CODE D'ÉTHIQUE

En 2012, les membres du comité étaient messieurs Jean-François Plante qui a été remplacé par Frédéric Saint-Mieux (membre du comité exécutif), Éric Martel (représentant des membres de l'ASCQ) et Karl Brochu (coordonnateur et représentant du conseil d'administration).

Le comité d'éthique vise à :

- maintenir la confiance du public dans l'intégrité, l'objectivité et l'impartialité de l'administration de l'Association;
- assurer le respect par les membres du CA des règles, la divulgation des intérêts et l'application de la ligne de conduite vis-à-vis des conflits d'intérêt;
- assurer la mise sur pied d'un mécanisme permettant au public de communiquer avec l'Association et d'obtenir des réponses concernant l'éthique;
- assurer un rendre compte sur l'éthique, intégré au rapport annuel de l'Association.

Aucune plainte n'a été rapportée au comité d'éthique en 2012. En accord avec les règlements du Code d'éthique, un membre du comité exécutif a démissionné volontairement de ses fonctions, car une firme ayant un lien avec lui a obtenu un contrat avec l'ASCQ. Toutefois, le membre a pu continuer à siéger au sein du conseil d'administration.

RAPPORT FINANCIER

Les résultats financiers de 2012 (voir le tableau ci-après) reflètent une transition vers un équilibre budgétaire qui résultera éventuellement de l'actualisation du *Plan stratégique 2012-2014* qui a fait l'objet d'une section distincte dans ce rapport. Le déficit de 26 523\$, plus élevé que prévu au budget à 20 570\$, résulte de revenus moindres que budgétés (- 3 423\$) et de dépenses plus élevées (+ 2 460\$). Les revenus ont été inférieurs aux prévisions essentiellement dans les catégories de la certification et des activités. Quant aux dépenses, une réduction de 4 420\$

dans le poste du programme de certification a été compensée par des dépenses plus élevées dans les postes de soutien aux colloques (+ 5 749\$) et des frais d'opération (+ 6 516\$). Dans le premier cas, le conseil d'administration a décidé de soutenir plus de colloques que prévu pour augmenter la visibilité de l'Association auprès de ses partenaires potentiels et actuels. Les frais d'opération ont augmenté essentiellement en soutien d'activités non prévues (comme le plan stratégique) et pour assurer la transition de l'administration et de la gestion de l'Association vers une firme de consultant plus onéreuse que prévu au budget. Cette transition se situe dans le cadre du développement de l'Association selon son plan stratégique et devrait porter fruit à partir de 2013.

Tableau des résultats financiers pour 2012

Catégorie	Budget (\$)	Réel (\$)
Revenus		
Activités	3 000	1 322
Certification	2 000	150
Adhésions	8 500	8 535
Total	13 500	10 007
Dépenses		
Activités	5 000	4 369
Colloques	250	5 969
Certification	15 000	11 360
Communications	2 000	0
Registre des bénévoles	1 000	0
Mobilisation du milieu	1 000	0
Site Web	1 800	3 076
Frais d'opération	6 020	12 536
Total	34 070	37 310
Grand total	-20 570\$	-27 303\$

Le bilan au 31 décembre 2012 qui apparaît au tableau suivant montre que malgré des résultats négatifs en 2012 l'Association dispose des liquidités nécessaires pour actualiser son plan stratégique dans les deux prochaines années.

Bilan au 31 décembre 2012

Actif	Somme
Encaisse au 31 décembre 2012	86 990,20 \$
Comptes à recevoir	562,82 \$
Total	87 553,02\$
Passif	
Comptes à payer	7 608,94\$
Autres	0\$
Total de l'actif et du passif	79 872,08\$

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

LES MEMBRES

Marc Lapointe

Président

Bell

Denis Bordeleau

Secrétaire

Bell

Karl Brochu

Directeur

Aéroport de Montréal

Michel Chauvin

Directeur

Transport Québec

Frédéric Gagnon-Parent

Directeur

Université de Montréal

Jean-François Plante

Directeur

Plante & associés

Éric Houde

Délégué

Ministère de la Sécurité publique

Frédéric Saint-Mieux

Vice-président

Centre de sécurité civile de Montréal

Yves Dubeau

Trésorier

Yves Dubeau Service-Conseil

Richard Chabot

Directeur

Chargé de cours

Marie-Pierre Raymond

Directrice

Bureau de la Sécurité civile de la Ville de Québec

Marc Guay

Directeur

Service de la sécurité incendie de Lévis

Pierre Allaire

Directeur

Sûreté du Québec

Note 1 : Les membres du comité exécutif sont en italiques

Note 2 : Josée Payant (Croix-Rouge canadienne) et Jacques Babin (Ville de Longueuil) ont cessé de siéger au CA au cours de 2012

Note 3 : Pierre Allaire a été nommé au conseil d'administration en cours de 2012

Note 4 : Marie-Pierre Raymond a joint le conseil d'administration en remplacement de Hélène Chagnon

Note 5 : Le délégué du ministère de la Sécurité publique n'a pas le droit de vote

PARTENAIRES, MEMBRES CORPORATIFS ET COLLABORATEURS

LES PARTENAIRES

- Le ministère de la Sécurité publique
- Le Conseil pour la Réduction des Accidents Industriels Majeurs (CRAIM)
- Le Réseau d'échange en continuité des opérations (RÉCO-Québec)

LES MEMBRES CORPORATIFS

- Aéroports de Montréal
- Bureau de la Sécurité civile de la Ville de Québec
- Campus Notre-Dame-de-Foy
- Centre de sécurité civile de la Ville de Montréal
- Centre risque et performance de l'École Polytechnique
- Ministère des Transports du Québec
- Multi Risques International
- Plante & associés Inc.
- Société canadienne de la Croix-Rouge, Division du Québec
- Service d'Intervention d'Urgence – Centre du Québec (S.I.U.C.Q.)
- Sûreté du Québec
- Université du Québec à Chicoutimi (CESAM)
- Ville de Lévis – Service des Incendies

LES COLLABORATEURS

- Centre de sécurité civile de la Ville de Montréal